

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

du jeudi 13 avril 2023

PRÉSENTS ET REPRESENTES

Madame Cécile BRÉON, Vice-Présidente
Monsieur Pierre CHARDON, Administrateur
Madame Frédérique De VINZELLES, Administratrice
Madame Marie-Noële DUPRE, Administratrice
Madame Pierrette ETIENNE, Administratrice
Madame Brigitte GAUVAIN, Administratrice
Madame Muriel HAUCHEMAILLE, Administratrice
Madame Françoise HUET, Administratrice
Madame Laurence JOURION, Administratrice
Madame Céline MARTIN, Administratrice
Monsieur Alain MORAINÉ, Administrateur
Madame Josy TOP, Administratrice
Monsieur Jean-Philippe POLITZER, Représenté par M. MORAINÉ
Madame Isabelle POLLARD, Représentée par Mme MARTIN

EXCUSÉS :

Monsieur Robert COMBE, Administrateur
Madame Michèle GUYOMARD DE PREAUDET, Administratrice
Madame Charlotte LIBERT-ALBANÉL, Présidente

La séance est ouverte à 17 heures 30

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 MARS 2023

Mme Bréon, Vice-présidente, propose à l'ensemble des administrateurs d'exprimer leurs remarques sur le procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'administration. Les administrateurs n'ayant aucune remarque, Mme Bréon demande d'approuver le procès-verbal du Conseil d'administration du 21 mars 2023.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents lors de la dernière séance.

2. BUDGET PRIMITIF 2023

Madame Bréon présente le budget primitif 2023 du CCAS qui est équilibré en dépenses comme en recettes à hauteur de 970 000 € pour la section de fonctionnement et de 18 000 € pour la section d'investissement. Il est à noter une augmentation importante de la subvention de la Ville + 80 000 € par rapport à l'année précédente.

Madame Hauchemaille demande s'il est envisagé d'aider la Croix-Rouge pour le fonctionnement et l'achat de denrées concernant l'épicerie solidaire. Elle précise qu'il y aura une question au conseil municipal en ce sens.

Madame Bréon indique avoir vu Michel Moraine à ce sujet. Lors de ce rendez-vous de nombreuses questions ont été abordées : approvisionnement à la banque alimentaire, les quantités, la baisse des dons lors des campagnes auprès des citoyens, le local Croix-Rouge du 14 avenue Georges-Clémenceau. Il lui a fait part du fait qu'une subvention pourrait être demandée au CCAS pour l'achat d'une armoire réfrigérante, ce qui éviterait les allers-retours dans la cuisine pour les produits frais. M. Moraine a également expliqué que l'aménagement de l'Épicerie solidaire prenait du temps en raison des « normes Croix-Rouge » pour l'ameublement. Un nouveau temps de travail est prévu le 3 mai pour s'apporter mutuellement des réponses aux questions soulevées.

Mme Hauchemaille propose que le CCAS achète du matériel pour l'épicerie et prenne aussi en charge le montant du loyer.

Madame Bréon confirme que le montant du loyer de l'épicerie est pris en charge par la Ville et que Monsieur Moraine n'a pas de demande particulière pour l'aménagement de l'épicerie excepté une table et 2/3 chaises enfants. Ces dernières vont être mises en place dans les jours à venir pour créer un coin accueillant pour les enfants le temps que leurs parents fassent les courses et échangent avec les bénévoles.

Sans autre question ou remarque Madame Bréon propose d'approuver le budget primitif 2023 tel que présenté dans le document annexe.

Les administrateurs approuvent à la majorité cette proposition : 1 vote contre (Madame Hauchemaille).

3. REMISE GRACIEUSE D'UN PRÊT D'HONNEUR

Mme Bréon présente la situation de Madame F. qui a contracté un prêt d'honneur en 2021 et qui n'est plus en mesure de le rembourser. Elle propose, à titre exceptionnel, la remise gracieuse du solde du prêt soit 155€.

Sans autre question, la proposition est mise au vote.

Les administrateurs approuvent à l'unanimité cette proposition.

4. INFORMATION DIVERSES

Les Promenades de printemps des seniors à l'Abbaye de Chaalis, les 22 mai, 7 et 8 juin 2023, sont complètes.

Prochains conseils d'administration salle Aimé-Mireur de l'Hôtel de Ville

- mardi 20 juin 2023 à 17h00
- mardi 10 octobre 2023 à 17h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

The bottom of the page features several handwritten signatures in blue ink. From left to right, there is a large, stylized signature that appears to be 'H. Hauchemaille', followed by a signature that looks like 'A. Bréon'. Below these, there are more signatures, including one that clearly reads 'Bréon' and another that appears to be 'D. Bréon'. There are also some scribbles and other illegible signatures.